

Conseil municipal 17 février 2022
Compte-rendu de séance

Le 17 février 2022 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 11 février 2022, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Stéphanie DEY – Amélie FEVRE – Alain MICHEL.

- > dont pouvoir donné par Stéphanie DEY à Christelle VAUCHER
- > dont pouvoir donné par Amélie FEVRE à Emily UNIA

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- absents : 3
- procurations : 2

Date d'affichage : 28/02/2022

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Gilles FONTAINE

Approbation du compte-rendu du 20 janvier 2022

Le compte-rendu du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :Déclarations préalables :

- Route de Saint Trivier : installation panneaux photovoltaïques
- Les Bergers Nizerel : déplacement d'un portail
- Mairie Prairie : clôture
- Creux Gonin Ternant : abri de jardin
- Route de Saint Trivier : installation panneaux photovoltaïques

Permis de construire :

- Creux Gonin Ternant : patio

DIA :

- Nizerel
- Creux Gonin Ternant
- Lotissement les Bonnots
- Les petites Varennes : terrain

Certificat d'Urbanisme :

- Lotissement le château
- Mairie Vignes des mares
- Les Bergers Nizerel
- Impasse Curtil d'Amont
- Lotissement les Bonnots

Bâtiments communaux :

Le défibrillateur de la commune a été contrôlé par la Communauté de Communes Bresse et Saône (CCBS).

Le contrôle annuel des installations gaz et électricité de tous les bâtiments communaux a été réalisé par l'APAVE.

Gilles Fontaine et Christian Perdrix partagent le constat de la difficulté d'approvisionnement en granulés bois pour la chaudière de l'école entraînant une augmentation conséquente des tarifs.

La surconsommation d'eau survenue suite à une fuite à la salle multifonction, courant 2021, a été prise en charge par l'assurance dommage ouvrage et la SAUR.

Finances :Etude de devis

Le conseil municipal valide :

- Un devis de 8 700,72 € pour l'extension du réseau d'assainissement à Montrin par la SARL Bouvard.
- Un devis de 5 078,40 € pour le terrassement et l'enlèvement de racines sur les routes à Léal et aux Chardoit par la SARL Bouvard.
- Un devis de 1 800 € pour la réparation du tracteur chez Mazurkiewicz.
- Un devis de 3 965 € pour un aménagement multisport pour la cour de l'école chez Casal Sport. Cet équipement est financé à hauteur de 3 000 € par un don du sou des écoles.
- Un devis de 556,80€ pour un busage et une traversée de route aux Bergers-Nizerel par l'entreprise Perrusset
- Un devis de 6 980 € pour le démontage et l'évacuation des monuments de 10 concessions qui n'ont pas été renouvelées au cimetière par l'entreprise Carrara.

Le conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour autoriser Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif communal 2022, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2021.

Chapitre	Article	Libellé	Montant budget 2021	Montant 2022 : % budget 2021
20	2031	Frais d'études	3 000 €	750 €
204	2041582	GFP : Bâtiments et installation	8 908 €	2 227 €
204	20422	Privé : Bâtiments et installation	6 000 €	1 500 €
21	21312	Bâtiments scolaires	222 000 €	55 500 €
21	2151	Réseaux de voirie	30 000 €	7 500 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	19 000 €	4 750 €
23	2313	Immobilisations en cours constructions	35 000 €	8 750 €

Le conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour autoriser Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif assainissement 2022, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2021.

Chapitre	Article	Libellé	Montant budget 2021	Montant 2022 : ¼ budget 2021
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	27 861.23 €	6 965 €

Commissions communales :

- La commission urbanisme a rencontré le CAUE le 26 janvier pour un atelier de travail sur l'aménagement du centre bourg de la commune.
- La commission cimetièrè réunie le 5 février a travaillé sur l'aménagement du cimetière.
- La commission voirie-assainissement s'est réunie le 11 février afin d'étudier des devis et des chantiers en cours.

Communauté de communes Bresse et Saône :

- Madame Le Maire et Catherine Pommet ont participé à une réunion de présentation de la Convention Territoriale Globale (CTG) en présence de la CCBS, la CAF et des communes dont les structures d'accueil de loisirs bénéficient d'un soutien de la CAF. La commune de Saint Bénigne engagée dans un PEDT avec la commune de Pont de Vaux s'inscrit dans ce projet global de territoire autour de la politique familiale.
- Madame le Maire explique qu'afin d'aider les communes à remplir leurs obligations légales avec la mise à jour des schémas directeurs d'assainissement et de préparer le transfert des compétences eaux et assainissement aux communautés de communes, la CCBS propose de constituer un groupement de commandes pour réaliser les schémas directeurs d'assainissement.

Le conseil municipal délibère (12 voix pour, 2 abstentions) pour autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la CCBS.

Compte rendu de diverses réunions :

- Madame le Maire, Gilles Fontaine et Philippe Vilard ont rencontré des représentants du Département et de la Région le 27 janvier concernant l'aménagement d'un arrêt de bus sur la RD 933.
- Le 11 février Madame le Maire et ses adjoints ont rencontré la société Acere, mandatée par le SIEA, afin de réfléchir à une extension de l'éclairage public entre l'église et le champ de Saint Bénigne.
- Gilles Fontaine et Géraldine Malterre rendent compte du conseil syndical du SBVR qui a eu lieu le 15 février.
- Madame le Maire informe que le Comité syndical du SCOT s'est réuni le 10 février. Une enquête publique se déroulera du 11/04/2022 au 13/05/2022. Une permanence se tiendra le 11/04/2022 de 9h à 12h à Pont de Vaux.
- Philippe Vilard a travaillé avec Groupama afin d'établir un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) actualisé.

Infos diverses :

Madame Le Maire remercie les conseillers pour la distribution du bulletin municipal.
Elle informe de la tenue d'une réunion publique à Manziat les 28/02 à 19h30 portant sur le PLUI.

Clôture de la séance à 21h45

